

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 16 septembre 2013

CP 13/09-19

L'an deux mille treize, le 16 septembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

*Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) :
MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.*

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE ET PRIX DIVERS

I - ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget 2013 a souhaité réaffirmer sa volonté de promouvoir l'action culturelle en milieu scolaire et a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **6 000 €**.

Après avis de la Commission Culture, réunie le 13 juin 2013, je vous propose d'examiner les projets présentés.

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides ayant reçu l'agrément de la Commission Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'article 65744, sous-fonction 311 :

- Enveloppe globale.....	6 000 €
- Engagement à la présente Commission.....	5 765 €
- Reliquat.....	235 €

II - PRIX DIVERS

Dans le cadre des divers concours organisés en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale a ratifié un crédit de **5 800 €** pour l'attribution de prix.

Après avis de la Commission Culture, réunie le 13 juin 2013, je vous propose d'examiner les projets présentés.

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante à l'article 6713, sous-fonction 311 :

- Autorisation d'engagement.....	5 800 €
- Engagement à la présente Commission.....	5 350 €
- Reliquat.....	450 €

Je vous propose de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis de la commission culture réunie le 13 juin 2013,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

I – Action culturelle en milieu scolaire

– Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 5 765 € :

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1-Maison d'Arrêt de Montauban	Fonctionnement de la classe de jeunes inadaptés sociaux (année scolaire 2012-2013) CLT 04874	765 €
2-Association R.E.F.I. (Rencontres Emploi Formation Insertion) Castelsarrasin	Organisation de la 10ème édition des « Rencontres Emploi Formation Insertion » du 19 et 20 février 2013 à Castelsarrasin CLT 05046	1 500 €
3-O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'École) Projet « THEA 82 »	Rencontres théâtrales et chorégraphiques de 350 élèves (23 classes du département) autour de l'oeuvre de Karin Serres (représentations à l'Espace des Augustins les 23, 24, 27, 28, 30 et 31 mai 2013) CLT 05054	2 500 €
4-Compagnie des Ecrivains de Tarn-et-Garonne	Publication trimestrielle pour les établissements scolaires des brochures « Poètes à l'école » : - n°29 « Poètes de la Résistance » - n°30 « Victor Hugo » - n°31 « Mahmoud Darwich » CLT 05047	1 000 €
TOTAL		5 765 €

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental ;

II – Prix divers

– Accorde les subventions départementales d'un volume global de 5 350 € :

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1) I.R.E.M. (Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques Université Paul Sabatier	Organisation du rallye mathématique sans frontières et sciences expérimentales 2013 dans les collèges du département	1 500 €
2) 10 Lauréats départementaux du Rallye IREM 2013 :		
Collège Jean de Prades Castelsarrasin	1er prix : 6ème 6 3ème prix : 6ème 3	
Collège Pierre Darasse Caussade	2ème prix : 5ème 3 2ème prix : 3ème 2	
Collège Antonin Perbosc Lafrançaise	1er prix : 5ème 2	
Collège François Mitterrand Moissac	2ème prix : 4ème 4	
Collège Vercingétorix Montech	2ème prix : 6ème D	
Collège Pierre Bayrou Saint-Antonin-Noble-Val	1er prix : 3ème 4	
Collège Jean Rostand Valence-d'Agén	1er prix : 4ème B 1er prix : 4ème D	
	Total	1 250 €
3-Collège Pierre Bayrou Saint-Antonin-Noble-Val	Frais de participation à la finale du rallye Mathématique du 17 mai à Toulouse	400 €
4- Collège Jean-Jacques Rousseau Labastide-Saint-Pierre	Organisation du prix du livre collèges 82 Coordination du dispositif (année scolaire 2013-2014)	1 500 €
5-Institut de Mathématiques de Toulouse	Organisation des journées découverte « Jeunes Talents Mathématiques » Collèges du département	700 €
TOTAL		5 350 €

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 6713, sous-fonction 311.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,